

Solus à donner aux animaux. — Ne pourriez-vous pas nous indiquer dans votre journal la manière dont nous, comme *chétifs*, nous devrions traiter nos animaux, indépendamment de ce qui concerne la question commerciale ? Je me permets de solliciter cette faveur à cause de l'importance et de la brutalité dont on fait preuve dans notre district envers les chevaux et envers tout le bétail en général. Je suis persuadé que si la *Société Protectrice des Animaux* envoyait ses agents, au mois de mars, dans certaines paroisses sur le Richelieu, ils pourraient, en consultant le premier vétérinaire venu, trouver matière à poursuite contre nombre de cultivateurs. Appeler cultivateurs de telles gens, c'est vraiment faire insulte à la noble profession à laquelle ils prétendent vouloir appartenir.

Votre serviteur,
"ANGLAIS."

Notre correspondant nous obligera en précisant ce dont il se plaint. Autrement la tâche qu'il nous impose pourrait bien demander des articles plus longs qu'agréables.

J'ai un étalon de trois ans qui depuis l'âge d'un an, a des crampe aux deux jambes de derrière, depuis le jarret jusqu'à la rotule. Ces crampe reviennent plusieurs fois par semaine et quelque fois plusieurs fois par jour.

St. Joseph, Beauce.

ADOLPHE LESSARD,

Votre étalon souffre d'une diminution d'os de l'articulation du grasset donnant lieu à une luxation partielle de la rotule. Placez-le dans un appartement et donnez-lui une cuillerée à thé de cendres d'os d'un peu de lait tous les jours pendant quelques semaines et appliquez une mouche de montarde sur l'articulation du grasset.

Concours des terres les mieux tenues.

COMTÉ DE L'ASSOMPTION.

Noms des personnes qui ont obtenu des prix pour les fermes les mieux tenues depuis l'établissement de ce concours.

En 1871 : 1er prix, Basile Papin, 108 points, L'Assomption ; 2e prix, Joseph Tellier, 94 do, St. Roch ; 3e prix, Roch Simard, 84 do, L'Assomption ; 4e et 5e prix, pas de concurrents.

En 1873 : 1er prix, Stanislas Auger, 121 points, St. Lan ; 2e prix, Roch Simard, 108 do, L'Assomption ; 3e prix, Théophile Panzé, 106, L'Épiphanie ; 4e prix, Gédéon Maguan, 105 do, Mascouche ; 5e prix, Cyrille Lachapelle, 104 do, St. Paul l'Érmité.

En 1875 : 1er prix, Théophile Panzé, 105 points, L'Épiphanie ; 2e prix, Gédéon Maguan, 96 do, Mascouche ; 3e prix, Roch Simard, 91 do, L'Assomption ; 4e prix, J. M. Pangman, 85 do, Mascouche ; 5e prix, F. Perrault, 78 do, L'Assomption.

En 1877 : 1er prix, John H. Pangman, 114 points, Mascouche ; 2e prix, Cyrille Lachapelle, 109 do, St. Paul l'Érmité ; 3e prix, Laurende Archambault, 106 do, L'Assomption ; 4e prix, Gédéon Maguan, 102 do, Mascouche ; 5e prix, Roch Simard, 100 do, L'Assomption.

ALEX. ARCHAMBAULT,

L'Assomption, 1er. Sept. 1877

Sec.-Trés.

Concours des terres. — MONSIEUR. — La question ci-jointe que j'ai l'honneur de vous soumettre ne regarde pas directement l'agriculture, mais comme elle a rapport aux concours des Sociétés d'Agriculture, dont le but est de promouvoir avant tout les intérêts agricoles, j'ai cru devoir vous en demander la solution, si toutefois vous jugez qu'elle puisse trouver sa place dans votre Journal. Comme ce cas peut se rencontrer en différents endroits, je crois qu'une réponse autorisée et compétente sur cette question sera de nature à guider les directeurs.

St. Nicolas, 25 Août, 1877.

IGNACE PAQUET, JR.

Un cultivateur possède une grande ferme de 2 à 3 arpents de longueur sur 60 à 80 arpents de profondeur. Pour une cause ou pour une autre, ses bâtisses, telles que maison, fatterie, grange, étable, porcherie et autres dépendances sont situées à 2 ou 3 arpents de la ferme qu'il exploite et sur laquelle il transporte tous les engrais qui proviennent de son bétail. Ce cultivateur, membre de la Société d'Agriculture de son comté, croit devoir concourir pour les grandes fermes.

Les directeurs doivent-ils l'admettre aux mêmes titres que les autres concurrents, ou bien considérer cette ferme comme n'ayant aucune des bâtisses susdites, et retrancher tous les points accordés à ces bâtisses, pour l'unique raison qu'elles ne sont pas construites sur la ferme.

Si ce cultivateur n'exploite en effet qu'une seule ferme, il nous paraît avoir plein droit de faire examiner ses bâtisses, etc., comme faisant partie de cette ferme, surtout si ces constructions ne sont qu'à quelques arpents de distance.

Il en serait autrement pour le cas où un riche cultivateur exploiterait plusieurs fermes, dont une recevrait plus que sa part d'engrais en vue du concours. Dans ce cas il est évident que les bâtisses à entrer dans le concours devraient au moins se trouver sur la ferme à juger.

La récolte de 1877. — Nous trouvons dans le *Canadien* du 28 août dernier un précieux travail, collectionné à grande peine, qui fait connaître la valeur probable de la récolte dans le district de Québec. Il appert, de ce document, que les cultivateurs de ce district ont toute raison de remercier la Providence de ses dons, et que la récolte promet d'être beaucoup meilleure que d'habitude. Un travail complet de cette nature, s'appliquant à toute la Province, et donnant un aperçu de la production agricole livrable au commerce chaque année deviendrait, ce nous semble, d'une grande importance.

Nos meilleures félicitations sont acquises au *Canadien* pour l'excellent exemple qu'il nous donne. Si toute la presse de cette Province voulait, ou pouvait, s'occuper aussi utilement d'agriculture, de temps à autre, notre pays ne saurait manquer d'en profiter grandement.

Apathie au sujet de la culture à Belœil. — Je fais tout mon possible pour amener les cultivateurs qui ne font pas partie de la Société d'Agriculture à s'abonner à votre Journal, malheureusement, je rencontre une grande indifférence par moi eux.

Dans mon voisinage (Belœil) c'est une chose vraiment indigne des cultivateurs. On y voit fort peu de bonne culture. M. Brillon, Notaire, est un homme de progrès et qui cultive très-bien. Mais que peut un homme de cœur entouré d'une telle apathie ? Il est seul contre cent et s'il se procurait le meilleur taureau Ayrshire qui pût se voir au Canada, il y a dix à parier contre un qu'il ne trouverait pas trois cultivateurs qui profiteraient de cette bonne occasion pour améliorer leurs bêtes à cornes.

Je vais vous citer un exemple de l'apathe qui règne parmi nos voisins en ce qui concerne la ferme : J'ai acheté un bélier Cotswold, premier prix de la dernière exhibition provinciale de Montréal. Eh bien, ils n'ont pas même pris la peine de venir le voir ! Un de mes amis était si étonné de voir une telle indifférence parmi les cultivateurs canadiens-français, qu'il se refusait à croire que de telles gens fussent propriétaires de leurs terres ; et il m'assura que les fermiers, dans les autres pays, étaient infiniment plus soucieux de faire valoir les terres qu'ils tenaient à bail. — UN CULTIVATEUR-AMATEUR.

Notre respectable correspondant nous semble injuste envers bon nombre de cultivateurs de Belœil. Nous en connaissons plusieurs dans cette paroisse qui, d'après ce que l'on nous assure, sont de bons cultivateurs et d'excellents éleveurs. Les MM. Bernard, par exemple, ont déjà obtenu plusieurs prix importants pour leurs beaux montons, dont ils font un commerce considérable. Ces Messieurs vendent aussi de belle et bonne graine de trèfle.

Nous espérons que la boutade de notre *Amateur* nous obtiendra quelque bonne correspondance dans laquelle l'honneur des cultivateurs de Belœil sera vengé.